



# LICENCE PROFESSIONNELLE du CNAM\*

## Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise

\* CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

### QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Comptable-conseiller
  - ◆ Conseiller de gestion
  - ◆ Animateur-conseil
  - ◆ Chargé de clientèle agricole en banque.
- ⇒ Pour les exploitants ou leurs conjoints qui souhaitent s'investir davantage dans la gestion de leur exploitation.

Employeurs potentiels : centre de gestion et association de gestion et comptabilité agricoles, cabinets comptables, établissements publics (chambre d'agriculture, DDT...), coopératives et organismes agricoles, banques avec service agricole ou entreprises du monde rural.

### POURSUITE D'ÉTUDES

- ◆ Master Management de projet et d'affaire du CNAM

### PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

**Apprentissage** : candidats post bac jusqu'à 29 ans révolus\* ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel.

\**Limite d'âge non applicable dans certains cas (art. L6222-2 du Code du travail).*

**Formation continue** : candidats engagés dans la vie professionnelle ou demandeur d'emploi.

La licence professionnelle est ouverte :

- ◆ Aux titulaires d'un bac +2 (BTS, L2, DUT) ou autres diplômes homologués de niveau 5 ou reconnus équivalents dans un domaine de formation compatible avec celui du diplôme visé (BTS ACSE / ACS'Agri – BTS PA / ME - BTS ACD – tout BTS/DUT/BUT relevant du domaine agricole et/ou de la comptabilité générale et/ou de la banque) ;
- ◆ Aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 2 reconnu par la validation d'études supérieures en rapport avec le diplôme visé ;
- ◆ Aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle, dans les conditions fixées par les dispositions de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la validation des acquis de l'expérience ;
- ◆ Après les deux premières années de bachelor agro.

### ORGANISATION de la FORMATION

Apprentissage	Formation continue
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Rémunération assurée par l'employeur, comprise entre 27 % et 100 % du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenti.</li> <li>◆ Possibilité d'obtenir différentes aides en fonction de sa situation (aide au permis, aides régionales, cartes d'étudiants des métiers...)</li> </ul>	<p>Selon la situation du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La rémunération au titre de la formation professionnelle est possible : France Travail selon la réglementation en vigueur.</li> <li>◆ Le coût de la formation peut être pris en charge en partie ou totalité par France Travail, Transition Pro, le CPF et les organismes concernés selon la réglementation en vigueur.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ De septembre à juillet. En présentiel</li> <li>◆ Centre de formation : 595 heures réparties sur 17 semaines</li> <li>◆ Entreprise : 35 semaines dont 5 semaines de congés payés.</li> <li>◆ Alternance par périodes de 2 à 4 semaines.</li> <li>◆ Les temps de formation prennent en compte les périodes de fortes activités liées aux opérations comptables.</li> </ul>	

FICHE RNCP 40289

NIVEAU 6

DÉLIVRÉ PAR LE  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA  
RECHERCHE

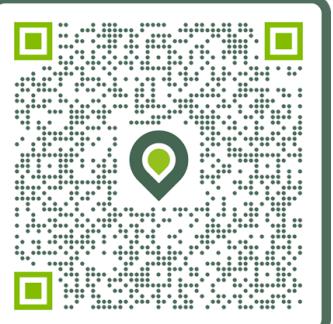
APPRENTISSAGE ET  
FORMATION CONTINUE  
EN 1 AN

INSCRIPTION ET  
ADMISSION SUR  
DOSSIER ET ENTRETIEN  
INDIVIDUEL PERMETTANT  
D'ÉVALUER LA  
MOTIVATION ET LE  
PROJET PROFESSIONNEL



POSSIBILITÉ DE  
RESTAURATION ET  
D'HÉBERGEMENT  
SUR DEMANDE

### RÉSULTATS



Flashez moi



## OBJECTIFS

- ◆ Maîtriser l'analyse et le fonctionnement d'une entreprise agricole.
- ◆ Mettre en œuvre une stratégie de développement en s'appuyant sur ses compétences en comptabilité, gestion, droit et fiscalité dans le milieu agricole.
- ◆ Former et qualifier des managers en organisation en capacité de gérer des projets, en intégrant des dimensions contractuelles, juridiques et de contrôle financier.

## CONTENU de FORMATION

- ◆ Pole comptable agricole : tenue et analyse des comptes, établissement des états de synthèse, saisie comptable via logiciel, étude des cycles comptables, règle.
- ◆ Pole juridique : droit rural, gestion des sociétés agricoles, tenue d'assemblées générales, analyse des baux et reprise d'exploitation.
- ◆ Pole social : contrats types en milieu agricole, choix du statut, droit du travail, gestion des équipes, rémunération.
- ◆ Pole fiscal : TVA, IS agricole, fiscalité des particuliers, droit d'enregistrement, fiscalité propre au secteur agricole.
- ◆ Pole gestion : lecture de tableaux de bord, gestion financière et budgétaire, dossier de gestion, financement, création d'entreprise agricole.
- ◆ Pole communication-langues : rédaction de documents professionnels, anglais technique, communication orale et écrite, animation de réunions, communication.
- ◆ Projet tutoré : l'apprenant réalisera un projet en lien avec son entreprise d'accueil. Ce projet favorisera l'application des connaissances dans un contexte réel, en réponse aux enjeux concrets du monde agricole.
- ◆ Enjeux transition écologique
- ◆ Stage ou activité entreprise

## ÉVALUATION - VALIDATION (à confirmer)

La certification repose sur les 3 composantes suivantes :

- ◆ La réussite à des examens écrits ou oraux attestant l'acquisition des connaissances fondamentales et appliquées permettant l'exercice de l'emploi et des métiers référencés.
- ◆ La réalisation d'un rapport d'activité et d'un projet tutoré. Ces projets donnent lieu à la production d'un rapport et d'un mémoire, soutenus oralement devant un jury mixte (professionnels et enseignants).
- ◆ La période en entreprise est évaluée en 3 étapes : le mémoire, la soutenance et l'évaluation au travers des grilles renseignées par le maître d'apprentissage.

UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION D'INTERVENANTS EXTÉRIEURS SPÉCIALISÉS DANS LEURS DOMAINES.

CETTE FORMATION MET À DISPOSITION DES EMPLOYEURS, DES PERSONNELS OPÉRATIONNELS SUR LE TERRAIN CAPABLES D'ASSURER LA TENUE COMPLÈTE D'UN DOSSIER AGRICOLE ET PORTEUR D'UN PORTEFEUILLE AGRICOLE.



CETTE FORMATION A UNE APPROCHE MÉTIER PAR LA PRATIQUE ET PERMET DE RENFORCER SES COMPÉTENCES EN GESTION.

## TARIF

APPRENTISSAGE : FINANCEMENT PAR LES OPCO.

FORMATION CONTINUE SUR DEMANDE.

CFAA du Doubs  
CFPPA de Chateaufarine  
10 rue François Villon  
25000 Besançon  
Tél : 03 81 41 96 40  
cfa.doubs@educagri.fr  
cfppa.chateufarine@educagri.fr  
chateufarine.educagri.fr

Site internet



**Responsable de formation :**  
Mélanie Brossard  
melanie.brossard@educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter :  
refhandi.chateufarine@educagri.fr



COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPEENNE

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

